



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES DE L'ESPAGNE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE MADRID

N° 14 – 26 Août 2021

En bref

En Espagne l'incidence continue à baisser et atteint 291 cas/100 000 hab. sur 14 jours (291,3/100 000 hab. sur 14 jours au 25/08, soit -87 pts par rapport au 18/08). Au 24/08, **75,8 % de la population a reçu au moins une dose du vaccin, 67,3 % est vaccinée**. Le variant delta est dominant dans presque toutes les régions et représentait près de 94,3 % des nouveaux cas pendant la semaine 31 (du 2 au 8 août).

Financement du Plan de relance : l'Espagne a reçu un 1er versement de 9 Md€ au titre des fonds européens de relance, montant équivalent à 13% du plan de relance espagnol (69,5 Md€ au total).

Bouclier social : le gouvernement espagnol a prolongé jusqu'au 31/10 les mesures comprises dans le « bouclier social » pour les populations vulnérables, dont la suspension des expulsions locatives et l'interdiction des coupures d'électricité, d'eau ou de gaz en raison d'impayés.

Statut des livreurs des plateformes : la loi dite « *riders* » établissant la présomption du caractère salarié des livreurs est entrée en vigueur le 12/08. un dispositif pérenne d'activité partielle.

LE CHIFFRE À RETENIR

9 MD €

1^{er} versement à l'Espagne des fonds européens pour la relance

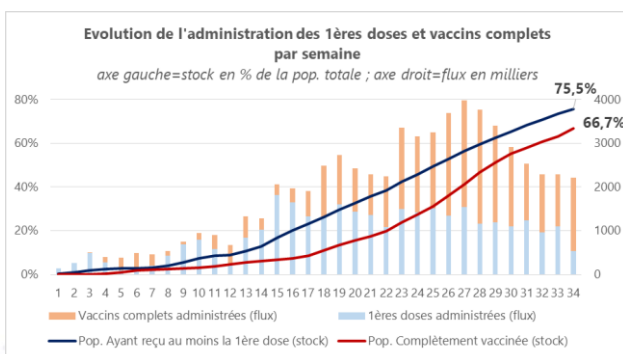
Zoom sur : Réforme des retraites

Le Conseil des Ministres du 24/08 a approuvé la première partie de la réforme des retraites, qui sera ensuite transmise au Congrès des Députés, où le gouvernement ne disposerait toujours pas d'une majorité nécessaire pour approuver la loi. Ce paquet de mesures intègre une augmentation des incitations à reculer l'âge de départ à la retraite, une hausse des pénalisations pour les retraites anticipées (entre 2,81 et 21 % pour la retraite ordinaire) et la revalorisation annuelle des pensions selon l'évolution des prix, ce qui était une des principales demandes des syndicats.

COVID-19

1 Vaccination

Au 24/08, 75,8 % de la population a reçu au moins une dose du vaccin, 67,3 % est vaccinée. Des 71,7 millions de doses distribuées aux régions (49,7 M de Pfizer-BioNTech, 9,4 M de Moderna, 10 M d'AstraZeneca et 2,6 M de Janssen), 64,3 M ont été administrées (89,6 %). Les Asturies (99,3 %) et la Galice (97,4 %) enregistrent les taux d'administration les plus élevés, alors que Ceuta (78,3 %) et Melilla (71,7 %) enregistrent les taux les plus faibles.



Source : Ministère de la Santé

Le jour de référence pour chaque semaine est le lundi :
dernière donnée du 23/08/2021.

2 Restrictions

Arrivées sur le territoire espagnol :

Les restrictions sur les arrivées en provenance d'Argentine, Colombie, Bolivie, Namibie, Afrique du Sud et Brésil (quarantaine obligatoire pour les passagers de 10 jours ou 7 jours en cas de test PCR ou antigénique négatif) **ne sont pas prolongées et sont levées à partir du 24/08.**

Restrictions régionales (non exhaustif) :

Couvre-feu (de 01h à 06h dans les communes à incidence élevée) : Aragon, Cantabrie, C. Valencienne, Murcie et Navarre.

Limite pour rassemblements (10 personnes sauf lorsqu'indiqué autrement) : Catalogne, Aragon, Galice, C. Valencienne, Murcie, Navarre, Estrémadure (6 personnes), et Îles Canaries (entre 4 et 10 personnes selon les îles)

Conditions d'ouverture des discothèques (fermeture totale si non mentionnés) : Catalogne (fermeture à 0h30 ; fermeture à l'intérieur), Navarre (01h), Aragon (0h30), Castille-et-Léon (02h), Pays Basque (01h), Cantabrie (fermeture dans les communes à haute incidence), Madrid (03h), La Rioja (02h), Galice (fermeture dans les

communes en niveau d'alerte élevé, présentation du certificat de vaccination ou test négatif 48h), Asturies (fermeture à l'intérieur), Estrémadure (03h), Andalousie (02h sauf dans les zones en niveau d'alerte 4 ayant fermeture totale), Canaries (fermeture à 02h ou total selon les îles), Murcie (fermeture à l'intérieur), Castille-La Manche (03h), Ceuta (02h), Melilla (03h).

Certificat numérique Covid : le gouvernement des Baléares a demandé au tribunal de justice régional l'application de l'obligation de présenter le certificat Covid pour accéder à des événements de plus de 2 500 personnes à l'extérieur (et entre 500 et 1 000 à l'intérieur) et aux maisons de retraite. Pour rappel, les tribunaux d'Andalousie, Cantabrie, Galice et Canaries ont déjà refusé auparavant l'application de cette mesure pour l'accès aux bars et restaurants.

Actualité économique

1 Mesures de réponse à la crise et de relance

Financement du Plan de relance : l'Espagne a reçu un 1er versement de 9 Md€ au titre des fonds européens de relance le 17/08. Ce montant équivaut à 13% du plan de relance espagnol (69,5 Md€ au total) a été versé par la Commission Européenne comme « préfinancement » après la validation formelle du plan de relance espagnol par le Conseil Ecofin le 13/07. L'Espagne est le 6ème pays à recevoir ce 1er versement après l'Italie, la Grèce, la Belgique, le Luxembourg et le Portugal. Désormais, l'Espagne, comme les autres états-membre, recevra les fonds provenant de la Facilité de Relance et de Résilience sur une base semestrielle en fonction de l'atteinte des objectifs et jalons indiqués dans le plan de

relance. Le 1er versement semestriel est attendu avant fin 2021 pour un montant de près de 10 Md€, avec la mise en œuvre de 52 objectifs et jalons.

Bouclier social : le gouvernement espagnol a prolongé jusqu'au 31/10 les mesures comprises dans le « bouclier social » pour les populations vulnérables, qui arrivait à échéance le 09/08.

Sont notamment prolongées la suspension des expulsions locatives et celle des coupures en électricité, gaz et eau, le report/annulation partielle des loyers dus aux grands propriétaires et entités publiques et la prolongation automatique de 6 mois des locations arrivant à échéance et du tarif social pour l'électricité. versées par l'Etat, les entreprises et les

2 Macroéconomie

Inflation : l'estimation anticipée de l'indice de prix à la consommation (IPC) en juillet 2021 est une hausse interannuelle de 2,9% (+0,2 point par rapport à juin). L'inflation sous-jacente, indice hors aliments bruts et énergie, augmente de 0,4 point et se situe à 0,6% de hausse interannuelle.

Prix de l'électricité : Les prix de l'électricité ont enregistré des prix record ces dernières semaines, autour de 100€ à 120€/MWh en moyenne journalière. La Banque d'Espagne attribue cette hausse à l'augmentation des prix du gaz ainsi que ceux des droits d'émission de CO2. Par ailleurs, l'autorité de la concurrence (CNMC) note que certains fournisseurs ont profité du changement de tarification pour augmenter leurs prix.

Consommation : selon l'OCDE, la consommation en Espagne a diminué de 10,9 % en 2020 à 897,7 Md USD (environ 766,5 Md €), enregistrant ainsi la baisse la plus importante parmi les pays développés, devant l'Irlande (-10,7 %), le Royaume-Uni (-10,2 %) et l'Italie (-10,1 %).

3 Finances publiques

Transferts extraordinaires aux régions : le gouvernement adopte la répartition de 13,5 Md€ supplémentaires pour les régions. Lors du conseil des ministres du 03/08, l'exécutif a adopté la répartition territoriale de ce montant pour leur donner des ressources supplémentaires pour financer des mesures pour atténuer l'impact de la pandémie. Il sera versé en septembre (70%) et novembre (30%). Ces montants s'ajoutent aux versements déjà prévus dans le système de financement des régions. Pour rappel, ces ressources supplémentaires avaient été annoncées en octobre 2020 lors de la présentation du projet de budget pour 2021.

Dette publique : la dette publique a atteint un niveau record de 1 426 Md€ fin juin avec une hausse de 10,4% en g.a. En revanche, le ratio dette/PIB a diminué pour la 1ère fois depuis le début de la crise et s'établit à 122,1 % du PIB (sur la base du PIB nominal des 4 derniers trimestres) selon les estimations provisoires de la Banque d'Espagne, après avoir atteint 125,3% du PIB au 1er trimestre (-3,2 points). Le gouvernement prévoit que le ratio de dette converge à la fin de l'année vers l'objectif établi dans son Programme de Stabilité (119,5 % du PIB), à mi-chemin entre les prévisions de la Banque d'Espagne (120,1% du PIB) et de l'autorité budgétaire indépendante AReF (118,5%).

4 Emploi

Statut des livreurs des plateformes : la loi dite « riders » établissant la présomption du caractère salarié des livreurs est entrée en vigueur le 12/08, trois mois après son adoption. Les principales compagnies du secteur ont adopté des décisions différentes pour s'adapter à la nouvelle législation, soit en adaptant le modèle antérieur en mettant en place un système hybride avec une partie minoritaire des livreurs en tant que salariés et une majorité en tant qu'indépendants

(choix de Glovo et Deliveroo), soit en privilégiant la sous-traitance à des entreprises spécialisées dans le portage salarial (choix de Uber Eats, Just Eat, Stuart). Par ailleurs, Deliveroo a annoncé une consultation parmi ses employés sur la fin de ses opérations en Espagne. Le syndicat UGT et le cabinet d'avocats SBO, qui avait obtenu gain de cause auprès du Tribunal Suprême sur cette question, ont déjà annoncé des recours auprès de l'Inspection du Travail et des tribunaux pour « cession illégale de travailleurs ».

Sécurité Sociale : le Ministère de l'Inclusion, de la Sécurité Sociale et des Migrations prévoit que l'Espagne atteindra 19,84 M d'affiliés à la Sécurité Sociale fin août (en moyenne, c.v.s.), revenant au niveau pré-pandémie de février 2020. Selon les prévisions du ministère, la Sécurité Sociale devrait récupérer 80 000 affiliés (en moyenne, c.v.s) en août, soit le 4ème mois consécutif avec une évolution positive (+460 000 cumulé depuis mai inclus).

Chômage partiel : près de 45 000 travailleurs sont sortis du mécanisme de chômage partiel la 1ère quinzaine d'août, qui couvre au 17/08 près de 286 000 personnes. Pour la 1ère fois depuis le début de la crise sanitaire, le nombre de personnes avec suspension totale de l'activité est passé sous le seuil des 200 000 alors qu'un peu plus de 86 000 personnes ont une suspension partielle de leur activité. Depuis le pic de fin février en pleine 3ème vague (900 000 personnes), le mécanisme espagnol de chômage partiel a vu son nombre de bénéficiaires se réduire de près de 614 000 personnes au total.

5 Secteur de la construction

L'autorité de la concurrence, la CNMC, dénonce l'existence un « cartel des autoroutes » entre 2014 et 2018. L'autorité impose une amende de 61 M€ et ordonne l'interdiction d'accès à de nouveaux contrats publics à 12 entreprises, dont ACS, Ferrovial, Sacyr, Acciona, OHL et FCC. Dans

le détail, la CNMC réclame 12 M€ à ACS, 9 M€ à FCC et 6 M€ Ferrovial. Cette décision répond à la **découverte de pratiques de collusion entre 12 entreprises dans le cadre d'appels d'offre pour des concessions d'entretien et d'exploitation d'autoroutes**. La valeur total de contrats obtenus dans ce cadre est de 530 M€. Hormis Aceinsa, qui a reconnu les faits, les autres entreprises contestent les accusations et ont fait appel de cette décision.

6 Secteur financier

Stabilité financière : Le taux de prêts non performants baisse pour atteindre 4,4 %, son niveau le plus faible en 12 ans. Après une légère hausse en mai, les derniers chiffres disponibles datant de juin marquent une reprise à la baisse. La Banque d'Espagne rapporte également une baisse des crédits « douteux », à 1,76 %. L'institution signale toutefois une hausse de prêts sous vigilance spéciale et ajoute que les crédits garantis par l'Etat ainsi que les prêts sous moratoire présentent des indices de détérioration du crédit bien plus élevés que la moyenne. Le rapport d'août d'Axesor Rating invite aussi à la vigilance, soulignant une probable hausse des défauts de remboursement à court et moyen terme pour les principales banques espagnoles.

Santander :

Santander Consumer annonce sa volonté d'élargir son accord avec Peugeot aux autres marques du groupe Stellantis, issu de la fusion entre PSA et Fiat Chrysler. La filiale de Santander détient déjà la moitié de l'activité de financement de Peugeot. Les banques associées aux autres marques de Stellantis sont aujourd'hui françaises : du côté de Fiat Chrysler c'est le Crédit Agricole et pour Opel et Vauxhall la BNP Paribas.

En parallèle, **Santander va racheter les 20 % des actions qu'elle ne possédait pas de la filiale étatsunienne Santander Consumer**. Actuellement aux mains de Fidelity, Dimensional Fund Advisors, Vanguard et de BlackRock, les actions vont être acquises au prix unitaire de 41,5 dollars élevant le total de l'opération à 2,5 Md€. Cette annonce fait suite à la reprise de contrôle de 100 % du capital de la filiale mexicaine de Santander en juin dernier.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international